

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1965 B 03537
Numéro SIREN : 652 035 379
Nom ou dénomination : KINUGAWA

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2021 sous le numéro de dépôt 111354

KINUGAWA

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 110 936.33 Euros**

1 Bis Rue Jean Mermoz
75008 PARIS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

KINUGAWA

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 110 936.33 EUROS

1 Bis Rue Jean Mermoz
75008 PARIS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KINUGAWA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ACCEFI
Représenté par Dimitri BANNIER



SAS KINUGAWA

1 Bis RUE JEAN MERMOZ

75002 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	290 667	172 917	117 750	2,57	151 661	3,12
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	7 700	7 700				
Fonds commercial	1 974 695	15 245	1 959 450	42,76	1 959 450	40,33
Autres immobilisations incorporelles	25 195	21 305	3 890	0,08	5 067	0,10
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	675 740	253 246	422 494	9,22	449 168	9,24
Installations techniques, matériel & outillage industriels	328 781	237 917	90 863	1,98	93 570	1,93
Autres immobilisations corporelles	2 127 076	1 353 355	773 721	16,88	820 213	16,88
Immobilisations en cours					3 504	0,07
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	108 676		108 676	2,37	107 268	2,21
TOTAL (I)	5 538 529	2 061 685	3 476 844	75,87	3 589 902	73,88
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	65 180		65 180	1,42	78 327	1,61
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	3 600		3 600	0,08		
Clients et comptes rattachés	145 907		145 907	3,18	118 347	2,44
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	4 628		4 628	0,10		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	62 657		62 657	1,37	53 024	1,09
. Autres	638 580		638 580	13,93	928 576	19,11
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	192		192	0,00	192	0,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	184 249		184 249	4,02	78 763	1,62
Charges constatées d'avance	281		281	0,01	9 874	0,20
TOTAL (II)	1 105 274		1 105 274	24,12	1 267 104	26,08
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	546		546	0,01	1 893	0,04
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 644 349	2 061 685	4 582 664	100,00	4 858 899	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 110 936)	110 936	2,42	110 936	2,28
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 346 901	29,39	1 346 901	27,72
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 811	0,08	3 811	0,08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 442	0,05	2 442	0,05
Report à nouveau	-951 521	-20,75	-950 975	-19,56
Résultat de l'exercice	67 382	1,47	-546	-0,00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	579 952	12,66	512 570	10,55
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			18 300	0,38
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			18 300	0,38
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 424 932	31,09	547 314	11,26
. Découverts, concours bancaires	25 912	0,57	365 395	7,52
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			653	0,01
. Associés	2 007 409	43,80	2 362 594	48,62
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			1 399	0,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 756	5,89	618 297	12,73
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	151 473	3,31	210 423	4,33
. Organismes sociaux	106 001	2,31	149 278	3,07
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 428	0,31	39 694	0,82
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 801	0,06	4 983	0,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	0	0,00	28 000	0,58
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	4 002 712	87,34	4 328 029	89,07
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	4 582 664	100,00	4 858 899	100,00



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	2 235 291		2 235 291	99,66	5 980 685	99,53	-3 745 394	-62,61	
Production vendue services	7 575		7 575	0,34	28 215	0,47	-20 640	-73,14	
Chiffres d'Affaires Nets	2 242 867		2 242 867	100,00	6 008 899	100,00	-3 766 032	-62,66	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			99 678	4,44	2 719	0,05	96 959	N/S	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			752 240	33,54	417 532	6,95	334 708	80,16	
Autres produits			60	0,00	422	0,01	-362	-85,77	
Total des produits d'exploitation (I)			3 094 845	137,99	6 429 572	107,00	-3 334 727	-51,86	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			523 098	23,32	1 427 276	23,75	-904 178	-63,34	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			13 147	0,59	-10 160	-0,16	23 307	229,40	
Autres achats et charges externes			1 262 918	56,31	1 983 409	33,01	-720 491	-36,32	
Impôts, taxes et versements assimilés			20 700	0,92	73 965	1,23	-53 265	-72,00	
Salaires et traitements			779 186	34,74	1 867 991	31,09	-1 088 805	-58,28	
Charges sociales			83 562	3,73	603 315	10,04	-519 753	-86,14	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			196 118	8,74	342 535	5,70	-146 417	-42,74	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges					18 300	0,30	-18 300	-100,00	
Autres charges			16 894	0,75	3 123	0,05	13 771	440,95	
Total des charges d'exploitation (II)			2 895 622	129,10	6 309 753	105,01	-3 414 131	-54,10	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			199 223	8,88	119 819	1,99	79 404	66,27	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			3	0,00	1 747	0,03	-1 744	-99,82	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			3	0,00	1 747	0,03	-1 744	-99,82	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			82 737	3,69	102 674	1,71	-19 937	-19,41	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			82 737	3,69	102 674	1,71	-19 937	-19,41	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-82 734	-3,68	-100 926	-1,67	18 192	18,03	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			116 488	5,19	18 893	0,31	97 595	516,57	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 558	0,96	8 979	0,15	12 579	140,09	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			48 600	0,81	-48 600	-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	21 558	0,96	57 579	0,96	-36 021	-62,55	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 664	3,15	28 417	0,47	42 247	148,67	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			48 600	0,81	-48 600	-100,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	70 664	3,15	77 017	1,28	-6 353	-8,24	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-49 106	-2,18	-19 439	-0,31	-29 667	-152,61	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 116 405	138,95	6 488 898	107,99	-3 372 493	-51,96	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 049 023	135,94	6 489 444	108,00	-3 440 421	-53,01	
RÉSULTAT NET	67 382	3,00	-546	-0,00	67 928	N/S	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	1 112	0,05			1 112	N/S	
Dont Crédit-bail immobilier							

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 4 582 664,28 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 67 382,15 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.



SOMMAIRE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Evènements postérieurs à l'exercice
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Autres informations



Evènements significatifs et faits caractéristiques

Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

En 2020, le chiffre d'affaires s'est établi à 2.235.291 euros en baisse de 62.61 % par rapport à l'exercice précédent. La performance de la société en 2020 a été pénalisée par les séries de restrictions et de mesures de confinement liées au COVID-19.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Les mesures de soutien dont a bénéficié la société sont les suivantes :

- Souscription de prêts garantis par l'état pour un montant total de 961.425 € auprès de la banque HSBC
- Indemnisation activité partielle perçue de l'Urssaf : 419.232€
- Exonération de cotisations Urssaf : 109.294 €
- Aides au paiement de charges sociales : 85.553 €
- fonds de solidarité : 99.678 €
- indemnités assurances : 728.970€

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire du Covid-19 continue d'entraîner une forte volatilité et une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques ainsi que l'évaluation et l'estimation de certains actifs et passifs. La continuité de l'entreprise n'est cependant pas remise en cause.

Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (Articles L.123-12 à L.123-28), du règlement du règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les participations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont dépréciées lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est fondée sur la quote-part des capitaux propres des entreprises concernées. Rectifiée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives, de leur plus-value d'actif et de développement

STOCKS

La valorisation des stocks se fait par souci de simplification au prix de la dernière facture d'achat.



CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

La société a suspendu le calcul des amortissements pour une durée de cinq mois, qui correspond à la fermeture des établissements (du 15 Mars au 15 juin 2020 puis du 01 novembre au 31 décembre 20)



Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	290 667		
Autres immobilisations incorporelles	2 007 590		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	675 740		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	317 577		11 204
Autres installations, agencements, aménagements	1 399 845		70 328
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	654 626		2 277
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 504		
Avances et acomptes			
TOTAL	3 051 291		83 809
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	107 268	1 408	
TOTAL	107 268	1 408	
TOTAL GENERAL	5 456 816	1 408	83 809

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			290 667	
Autres immobilisations incorporelles			2 007 590	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			675 740	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			328 781	
Autres installations, agencements, aménagements			1 470 172	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			656 903	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	3 504			
Avances et acomptes				
TOTAL	3 504		3 131 596	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			108 676	
TOTAL			108 676	
TOTAL GENERAL	3 504		5 538 529	



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	139 006	33 911		172 917
Autres immobilisations incorporelles	43 073	1 177		44 250
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	226 572	26 674		253 246
Installations techniques, matériel et outillages industriels	224 007	13 911		237 917
Installations générales, agencements divers	861 477	82 230		943 707
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	372 780	36 868		409 648
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 684 836	159 683		1 844 518
TOTAL GENERAL	1 866 915	194 771		2 061 685

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	33 911				
Autres immobilisations incorporelles	1 177				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	26 674				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 911				
Installations générales, agencements divers	82 230				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	36 868				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	159 683				
TOTAL GENERAL	194 771				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 893		1 347	546
Primes de remboursement obligations				



Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
	18 300		18 300	
TOTAL Provisions	18 300		18 300	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	18 300		18 300	
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			18 300	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			108 676
Autres immobilisations financières	108 676		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	145 907	145 907	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	4 628	4 628	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	62 657	62 657	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	180 746	180 746	
Groupe et associés	386 916	386 916	
Débiteurs divers	70 918	70 918	
Charges constatées d'avance	281	281	
TOTAL GENERAL	960 729	852 053	108 676
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	25 912	25 912		
- plus d'un an	1 424 932	325 301	1 099 631	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	269 756	269 756		
Personnel et comptes rattachés	151 473	151 473		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 001	106 001		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	14 428	14 428		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 801	2 801		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 007 409	2 007 409		
Autres dettes	0	0		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 002 712	2 903 081	1 099 631	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	961 425			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	84 903			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	117 750	20,00
TOTAL	117 750	20,00

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Restaurant Etablissement VENDOME			1 953 200	1 953 200
Restaurant Etablissement MATIGNON	3 049		15 245	18 294

-Durée d'utilisation non limitée

-Le fonds commercial n'a pas été amorti

-Il n'a pas été constaté au 31 décembre 2020 de perte de valeur nécessitant une dépréciation du fonds commercial

Absence d'incidence sur les comptes annuels liés à la mise en œuvre des nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux.



Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	546	
Charges à étaler		
TOTAL	546	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 199 285	0,01
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 199 285	0,01

Commentaires :

6 199 285 Actions ordinaires à 0.01353 -

2 000 000 Actions à dividendes prioritaires à 0.01353 -



Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	2 235 291
Prestations de services	7 575
TOTAL	2 242 867

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 242 867
Etranger	
TOTAL	2 242 867



Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	1 434 303
Pret HSBC-CRD 137 455 Euros Nantissement du Fond de commerce- Etablissement Matignon à hauteur de 525.000 Euros Pret HSBC-_CRD 89.973 Euros Contrepartie BPI OSEO à hauteur de 40%-Prêt HSBC 431.500 Euros	
TOTAL	1 434 303
Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus : Cautions SAS BLACK CODE-1.913.000 Euros	1 913 000
TOTAL	1 913 000
Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 913 000



Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : <ul style="list-style-type: none">- des organes d'administration- des organes de direction- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 050
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	15 050

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	37	
Ouvriers		
TOTAL	43	

Commentaires :



Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		32 155	
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL		32 155	

Commentaires :

Modalités de calcul:

- Table de mortalité utilisée: INSEE 2012-2014
- Taux d'actualisation: 0.77%
- Méthode de calcul: Rétrospective Prorata Temporis
- Salariés pris en compte: Présent au 31.12.20 (hors apprentis, stagiaires)
- Initiative du départ: le départ intervient à l'initiative du salarié
- Âge prévu pour le départ à la retraite (sauf dérogation individuelle): 62 ans
- Taux de charges sociales patronales: 45% pour les cadres, 43% pour les non cadres



Autres informations

Management Fees :

Le calcul est fait au prorata du chiffre d'affaires des sociétés du groupe ainsi qu'en fonction de la répartition de la rémunération du personnel du siège au prorata du temps passé.

Mise à disposition du personnel :

La refacturation se fait entre les sociétés du groupe en tenant compte du taux horaire du salarié et charges sociales correspondantes.

Engagements de retraite :

Les engagements de l'entreprise vis-à-vis des membres ou associés de son personnel ainsi que des mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite à savoir : pensions, complément de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite sont non significatives compte tenu de l'ancienneté des salariés. A ce titre, il n'a pas été jugé pertinent pour constater ces engagements sous forme de provision.

Intérêts des comptes courants :

Absence de calcul des intérêts des comptes courants entre les sociétés du groupe.

Variation des capitaux propres :

Libellés	Solde Début exercice	Affectation Résultats N-1	Aug Capital et PE	Résultat de L'exercice	Distribution de Dividendes	Solde de Fin d'exercice
Capital	110.936					110.936
Primes D'émission	-626.039					-626.039
Primes D'émission BSP-ADP 17	1.972.940					1.972.940
Réserves légales	3.811					3.811
Autres	2.442					2.442
Report à nouveau	-950.974	-546				-951.520
Résultat de L'exercice	-546	546				0
Total	513.116	0				512.570



KINUGAWA
Société par actions simplifiée au capital de 110.936,33 euros
Siège social : 1 bis, rue Jean Mermoz, 75008 Paris
652 035 379 RCS Paris
(la « Société »)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt-neuf juin,
A dix heures,

Compte-tenu des restrictions applicables aux rassemblements collectifs et en raison de l'épidémie de Covid-19 et comme le permettent les dispositions de l'article 19.1 des statuts de la Société, l'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue sans présence physique des associés et par voie de visioconférence et conférence téléphonique, sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier électronique et lettre simple.

Les associés ont ainsi été invités à participer à cette réunion :

- par visioconférence ou conférence téléphonique,
- ou en donnant procuration à un autre actionnaire ou à un tiers,
- ou en votant par correspondance à l'aide du formulaire de vote.

Il a été établi une feuille de présence, faisant apparaître le nombre d'associés participant à l'Assemblée par visioconférence ou conférence téléphonique et réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance.

La société Black Code, représentée par M. Romain Costa, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le cabinet ACCEFI, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins 80 % des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Les votes par correspondance ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La copie de la lettre de convocation adressées au Commissaire aux comptes ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que son rapport, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été dûment adressés aux associés dans les délais prévus aux statuts et tenus à la disposition des associés, au siège social, préalablement à l'assemblée et que la Société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 67.382 euros.

Elle **approuve** également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, elle **donne** au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale **prend acte** que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour : 8 199 285

Contre : 0

Abstention : 0

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 67.382 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : (951.521) euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 67.382 euros.

Affectation :

- En totalité au compte report à nouveau : 67.382 euros
- Nouveau solde du report à nouveau : (884.139) euros.

L'Assemblée Générale **prend acte** qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour : 8 199 285

Contre : 0

Abstention : 0

TROISIEME RESOLUTION

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, **approuve** les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour : 8 199 285

Contre : 0

Abstention : 0

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Black Code

Représentée par M. Romain Costa
Président



